



## Appel à cotisation

---

Le 25 mai 2014

Madame, Monsieur,

L'année passée, vous avez témoigné votre intérêt pour les thématiques agroforestières en Wallonie et à Bruxelles en devenant membre de notre asbl. Depuis lors, l'**'AWAF'** (Association pour l'agroforesterie en Wallonie et à Bruxelles) réunit une cinquantaine de personnes physiques et morales souhaitant agir pour que l'agroforesterie s'installe de plus en plus dans nos campagnes.

Les trois missions principales de l'AWAF sont la représentation, la promotion et la communication des thèmes agroforestiers. L'ensemble du Conseil d'administration et quelques membres actifs ont dès lors participé, en 2013-2014, à plusieurs réunions dans les Cabinets ministériels, les administrations wallonnes et bruxelloises ou encore les entreprises publiques pour tenter de lever les blocages, promouvoir les subsides (pensons à la réactivation des primes 'DNF' pour la plantation de haies) ou encourager l'adoption de mesures de soutien à l'agroforesterie dans le cadre de la réforme de la PAC (projet de mesures MAE).

Bref, nous ne chômons pas. Bénévolement, nous réalisons un travail de l'ombre en faveur de l'agroforesterie grâce au soutien de tous les membres. Pour que ces activités perdurent, il importe que l'AWAF continue à regrouper des partenaires issus des secteurs agricoles, forestiers, associatifs, administratifs ... Nous avons besoin d'élargir notre visibilité en augmentant le nombre de nos membres ! Pourrions-nous à nouveau compter sur votre soutien en versant le montant de votre cotisation et diffusant cet appel à cotisation dans vos réseaux respectifs ?

Les montants des cotisations 2014 sont repris dans le tableau ci-dessous. Ils sont inchangés par rapport à 2013. En fonction du montant versé, vous aurez accès à différents services. Les montants peuvent être effectués sur le compte bancaire de l'AWAF : BE66 1030 2917 5143 (Crédit Agricole de HUY). En communication, il vous suffit d'indiquer « Cotisation 2014 AWAF - Nom Prénom ».

Statut	Montant	Droit de vote à l'Assemblée générale	Réception des infos par email	Participation aux activités*	Référencement sur notre site web
Membre adhérent	5€		V		
Membre effectif	40€	V	V	V	
Membre bienfaiteur	50€ et plus	V	V	V	V

- Inscriptions et supports gratuits pour les membres effectifs et bienfaiteur (exceptés les éventuels déplacements en car et repas). Une contribution sera demandée aux membres adhérents.

Nous vous remercions encore pour votre soutien continu et votre confiance. L'AWAF reste à votre entière disposition pour toute question agroforesterie,

Merci de votre confiance,

Pour l'AWAF,

Olivier Baudry,

Secrétaire

